



Repenser la Francophonie, espace de solidarité, dans le « monde d'après »...

C'est devenu un lieu commun en ces temps de pandémie de dire que le « monde d'après » sera différent. L'assertion vaut aussi pour la Francophonie à qui la crise actuelle offre l'opportunité de trouver un second souffle en cette année où elle fête son cinquantenaire.

Rassemblant les nations ayant la langue française en partage, la Francophonie doit se révéler comme l'avaient rêvée ses pères fondateurs(*) un espace de solidarité, de développement et de rapprochement entre les peuples. La crise sanitaire, venue amplifier les difficultés économiques et sociales que rencontrent certains de ses membres, offre au monde francophone une réelle opportunité pour démontrer sa cohésion face à l'adversité.

L'originalité de la Francophonie, c'est qu'elle rassemble sur les 5 continents à la fois des pays riches mais aussi des pays parmi les plus pauvres de la planète, ce qui constitue un formidable défi sur le plan de la solidarité. La Francophonie se doit de relever ce défi pour surmonter les critiques auxquelles elle est souvent confrontée: poussiéreuse pour certains, néo-colonialiste pour d'autres.

Quelles missions privilégier pour une Francophonie solidaire dans le « monde d'après »?

- En premier lieu l'éducation, en favorisant l'accès à l'enseignement primaire et secondaire pour tous les enfants, en particulier les jeunes filles qui dans certains pays africains en sont encore souvent exclues ; une éducation où langue française et langues locales doivent pouvoir cohabiter en harmonie.
La crise actuelle offre l'occasion de partager les outils d'enseignement à distance, encore faut-il que les populations concernées bénéficient de l'accès au numérique.
Pour ce qui est de l'enseignement universitaire, il convient de stimuler les échanges d'étudiants et d'enseignants entre pays francophones en développant les bourses d'études, et en facilitant l'obtention des visas.
- La culture, cela va de soi, constitue également une priorité afin de développer les échanges d'artistes, soutenir la création francophone, et favoriser l'émergence de jeunes talents.
- La solidarité francophone doit s'exercer aussi dans le domaine de la santé, comme la crise actuelle en a souligné la nécessité. Ceci suppose d'apporter un soutien aux pays qui cherchent à développer leur système de santé, de favoriser les échanges en matière de recherche médicale ou encore d'améliorer les conditions d'accueil en France du personnel médical « hors Union européenne » dont on a pu apprécier pendant la crise du coronavirus combien sa présence à nos côtés s'est avérée utile.

- Solidarité encore en matière de développement durable : l'espace francophone doit œuvrer pour éviter la surexploitation des ressources naturelles, la déforestation, protéger la biodiversité, et interdire l'exportation des déchets vers les pays défavorisés.
- Enfin le monde francophone doit s'avérer un espace de solidarité sur le plan économique. D'où l'importance en cette période de pandémie de procéder à un allègement de la dette des pays les plus pauvres, comme l'a préconisé le Président de la République lors du récent sommet du G20 Finance.
Ceci suppose par ailleurs de favoriser la création d'emplois dans les pays du Sud pour tarir à la source l'immigration économique, que l'Union Européenne ne parvient pas à contenir. Il faut pour cela encourager l'entrepreneuriat, notamment féminin, et faciliter l'accès au numérique.
Au-delà, une réflexion d'ensemble s'impose :
La Francophonie constitue un atout économique (et un levier d'influence) sous-exploité.
La Francophonie économique doit être portée par le secteur privé.
Une nouvelle organisation doit émerger pour bâtir un agenda d'actions communes concrètes et assurer la visibilité des intérêts économiques francophones.

Certes ces domaines ne relèvent pas tous de la compétence de l'OIF. La Secrétaire générale de la Francophonie, Louise Mushikiwabo, a évoqué plusieurs de ces orientations le 10 mars dernier lors de la session plénière exceptionnelle du CESE dont elle était l'invitée d'honneur, en rappelant que la pertinence de la Francophonie résidait dans la solidarité et la diversité.

Outre cette dimension de solidarité, on ne peut pas évoquer la Francophonie du « monde d'après » sans aborder la question de son périmètre:

L'OIF a grandi très vite - elle regroupe maintenant 88 États et gouvernements - et ce faisant elle s'est élargie à de nombreux pays dont le rapport à la langue française est très différent et parfois très ténu.

Si la Francophonie veut pouvoir jouer un rôle significatif dans le monde sur le plan géopolitique, elle ne doit pas devenir une sorte d'ONU-bis aux moyens limités, mais plutôt concentrer son action sur les pays ayant le français en usage. Les pays francophiles mais non francophones qui souhaitent y participer le feraient avec un statut de membre associé ou d'observateur, conditionné à des preuves concrètes de leur engagement durable en faveur de la langue française.

Il sera certainement nécessaire de faire un jour le tri entre ces deux catégories de pays, faute de quoi la Francophonie, victime de son succès, risquerait de ne pas être en mesure d'accomplir pleinement la mission qu'avaient imaginée pour elle ses pères fondateurs. Ce point relève bien sûr de la réflexion et de la décision des États et gouvernements membres.

Alban BOGEAT
Président

(*) Léopold Sédar Senghor (Sénégal), Habib Bourguiba (Tunisie), Norodom Sihanouk (Cambodge) et Hamani Diori (Niger)